Projet de développement des bibliothèques en médiathèques

L'unification des fonds documentaires des bibliothèques et la mise en place de la carte de lecture unique pour tous les équipements a constitué la première étape majeure du réseau des bibliothèques de Marne et Chantereine.

Ce réseau s'inscrit par ailleurs dans un projet de développement par phases qui vise à dédier, d'ici à 2012, près de 5 000 m² de locaux pour la lecture publique, répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal, dans une logique de proximité et d'équilibre.

Ce projet fait l'objet d'un schéma directeur de développement, qui concerne la transformation des bibliothèques en médiathèques, le développement de services plus accessibles à tous, l'enrichissement des contenus (collections de livres et fonds documentaires, contenus musicaux et audio-visuels...). Des liens approfondis seront tissés avec les structures partenaires des secteurs éducatif et social : établissements scolaires, centres sociaux, centres d'animation, crèches, PMI, foyers de personnes âgées, etc.

En matière d'équipements, le réseau sera composé, à l'horizon 2012 :

- **de quatre médiathèques de proximité** (les bibliothèques existantes feront l'objet, dans cette perspective, de programmes d'agrandissement et/ou de reconstruction) ;
- **d'une médiathèque centre de réseau**, localisée à proximité du centre culturel de Chelles, qui remplira la double fonction d'offre de proximité et de tête de réseau. Elle proposera ainsi une gamme complète de services à l'ensemble des autres médiathèques.

Ce futur équipement, d'une surface de 3 500 m², fait l'objet d'un concours européen d'architecture, lancé en octobre 2008. Sa réalisation s'inscrira dans une démarche "HQE" (de haute qualité environnementale), conformément aux orientations de Marne et Chantereine en matière de développement durable, en particulier de son Agenda 21.

Horaires d'ouverture 2008-09

Bibliothèque Georges Brassens
28-30, rue Louis Eterlet 77500 CHELLES
Tél. : 01 60 08 68 50
bibliotheque.chelles@marne-chantereine.fr
Mardi 14h-19h [sauf jeunesse : 16h-18h]
Mercredi 10h-12h et 14h-18h
Vendredi 14h-18h [sauf jeunesse : 16h-18h]
Samedi 10h-18h

Bibliothèque Olympe de Gouges
90, avenue de Claye 77500 CHELLES
Tél. : 01 64 21 06 89
bibliotheque.chelles@marne-chantereine.fr
Adultes et jeunesse :
Mercredi 10h-12h et 14h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h-12h et 14h-18h

Bibliothèque du C.E.R. SNCF Paris-Est
2, rue Louis Armand 77177 BROU-sur-Chantereine
Tél. : 01 60 08 35 78
bibbrou@cerparisest.org
Mardi, Vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h30
Jeudi : 14h-18h
Samedi : 9h30-12h30

Bibliothèque de Courtry
Rue des Ormeaux 77181 COURTRY
Tél. : 01 64 21 45 78
bibliotheque.courtry@marne-chantereine.fr
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 16h30-18h30
Mercredi 10h-12h15 et 15h-18h30
Samedi 9h-12h30
Vacances scolaires : du lundi au samedi 9h-12h30

Bibliothèque Jean Sterlin
Centre des Arts et Loisirs
31-33, av. Jean Jaurès 77360 VAIRES-sur-Marne
Tél. : 01 64 26 11 24
bibliotheque.vaires@marne-chantereine.fr
Mardi 15h-19h [sauf vacances scolaires 15h-18h]
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Jeudi, Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h

Retrouvez l'ensemble des informations utiles concernant les bibliothèques de Marne et Chantereine ainsi que les plans d'accès sur

www.marne-chantereine.fr

Communauté d'agglomération de Marne et Chantereine
3 bis, rue de l'Ormeteau 77500 CHELLES
Tél.: 01 60 93 10 78 - Fax : 01 60 93 13 40
communication@marne-chantereine.fr

MC Marne et Chantereine

BROU-SUR-CHANTEREINE • CHELLES • COURTRY • VAIRES-SUR-MARNE

Les bibliothèques en réseau

Mode d'emploi

Le réseau des bibliothèques de Marne et Chantereine

Les bibliothèques de Marne et Chantereine sont des services publics ouverts à tous, chargés de contribuer à l'information, à la recherche documentaire, aux loisirs, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle. Elles mettent à la disposition des habitants du territoire intercommunal un très grand nombre de livres, mais aussi des revues et de nombreux autres supports de documentation. Placées sous l'autorité de la Communauté d'agglomération, elles forment un réseau de lecture publique constitué des équipements suivants :

- Bibliothèque Georges Brassens
  28-30, rue Louis Eterlet à Chelles
- Bibliothèque Olympe de Gouges
  90, avenue de Claye à Chelles
- Bibliothèque de Courtry
  Rue des Ormeaux à Courtry
- Bibliothèque Jean Sterlin
  31-33, av. Jean Jaurès à Vaires-sur-Marne

La consultation et le prêt de documents sont gratuits pour tout public.

Le réseau de lecture publique de Marne et Chantereine travaille également en partenariat, dans le cadre d'une convention, avec la bibliothèque associative du Comité d'établissement régional (CER) SNCF Paris-Est, située à Brou-sur-Chantereine. L'accès à cet équipement est ouvert gratuitement à tout habitant de Marne et Chantereine, qui peut y consulter et emprunter les ressources documentaires du CER SNCF, selon des conditions de prêt et d'inscription spécifiques.

Inscription et prêts

Les bibliothèques de Marne et Chantereine disposent d'un règlement intérieur unifié. Il est affiché dans chaque équipement, disponible sur demande auprès des bibliothécaires et consultable sur le site Internet de Marne et Chantereine : www.marne-chantereine.fr

L'inscription

L'inscription est gratuite pour tout public. Elle est valable 12 mois et renouvelable.

Les documents nécessaires pour l'inscription sont :
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- une autorisation parentale pour les enfants de moins de 14 ans.

La carte délivrée est personnelle. Elle est exigée pour tout emprunt de documents et est valable dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Les modalités de prêt

Avec une carte, vous pouvez emprunter jusqu'à **12 ouvrages**, parmi lesquels **2 nouveautés**. Les 12 ouvrages se répartissent en 8 livres et 4 revues.
La durée de prêt est de **trois semaines** (sauf en période estivale). Le prêt de documents peut être renouvelé deux fois, si aucun autre usager ne les attend et à l'exception des nouveautés.

Pour le bon fonctionnement du service, veillez à respecter les dates de retour.

Un emprunteur a droit à **deux réservations** sur sa carte personnelle, dont **une nouveauté**. Il a ensuite **une semaine** pour retirer le(s) ouvrage(s) réservé(s). Dès janvier 2009, un ouvrage d'une bibliothèque pourra être mis à votre disposition dans une autre, sous un délai d'une semaine.

Avec votre carte, l'emprunt et le retour peuvent se faire indifféremment dans l'une des bibliothèques du réseau. Attention, la carte ne permet pas le cumul de prêt : vous ne pouvez pas emprunter douze ouvrages à la bibliothèque de Courtry et douze autres à la bibliothèque Brassens à Chelles. En revanche, vous pouvez emprunter trois ouvrages dans l'une et neuf dans l'autre, selon des combinaisons modulables à souhait.

Des services pour tous publics

Les bibliothèques sont des lieux ressources

Vous trouverez, dans les bibliothèques de Marne et Chantereine, des fonds documentaires à vocation généraliste :
- littérature pour jeunes et adultes : essais, romans, contes, nouvelles...
- ouvrages documentaires : vie pratique, sciences appliquées, environnement, histoire et société, pédagogie, arts, etc.
- bandes dessinées ;
- magazines et revues ;
- ouvrages d'éveil pour la petite enfance.

Ces collections documentaires sont rassemblées dans un catalogue unifié depuis novembre 2008, composé de plus de 130 000 ouvrages. Le catalogue est informatisé, il est possible de le consulter sur place dans chaque équipement (poste OPAC à votre disposition), mais aussi en ligne, depuis l'endroit de votre choix. Les collections sont actualisées et enrichies tout au long de chaque année. N'hésitez pas à demander conseils aux équipes qui sont là pour vous accueillir, vous aider dans vos recherches, vous conseiller.

En consultation sur place, dans les espaces dédiés à la lecture et à l'étude, vous trouverez atlas, encyclopédies, dictionnaires, ouvrages de références, journaux et périodiques.

Des ordinateurs avec accès multimédia sont également mis à la disposition gratuite du public :
- 4 postes à la bibliothèque Georges Brassens ;
- 3 postes à la bibliothèque Jean Sterlin à Vaires/Marne (à partir de janvier 2009) ;
- 1 poste à la bibliothèque Olympe de Gouges.

Ces postes vous permettent de consulter internet et de travailler sur des logiciels de bureautique.
Une charte d'utilisation est en vigueur, renseignez-vous auprès des bibliothécaires.

Enfin le portail bibliotheque.marne-chantereine.fr sur Internet vous donne accès au catalogue des bibliothèques, à la gestion de votre compte lecteur, aux services en ligne, aux informations sur l'actualité du réseau, à la programmation des activités culturelles, etc. Il est également accessible via le site www.marne-chantereine.fr

Des lieux de vie et d'événements culturels

Les bibliothèques de Marne et Chantereine sont des lieux de vie, dans lesquelles des activités culturelles autour du livre et de la lecture sont proposées tout au long de l'année.
Entre les rendez-vous réguliers (heures du contes, ateliers, comités de lecture, etc.) et l'organisation plus ponctuelle d'événements culturels (veillées-lecture, rencontres avec des auteurs, projections, ateliers, conférences, expositions, spectacles, etc.), la programmation proposée s'adresse à tout public, grands et petits, et pour tous les goûts.
Un support d'information trimestriel intitulé "Livres ensemble" a été lancé à la rentrée de septembre 2008 : disponible dans les principaux lieux publics du territoire intercommunal, il vous permet de mieux appréhender le réseau de lecture publique, de connaître les événements programmés et les rendez-vous littéraires organisés dans les bibliothèques de Marne et Chantereine.

Des lieux partenaires

En dehors des heures d'ouverture au public, les bibliothèques se consacrent à l'accueil de classes, centres sociaux et de loisirs, ainsi qu'à des partenariats avec les crèches, les foyers de personnes âgées ou des associations dans le cadre de conseils et de séances de lecture, de séances d'atelier autour de la maîtrise du langage oral et écrit.
Des modalités spécifiques d'accueil et de prêt de documents sont consenties pour les groupes et les collectivités.

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour de plus amples informations à ce sujet, et sont vos interlocuteurs pour tout projet.